

# BTS MV – Maintenance des véhicules option A voitures particulières.

**Version 2024 – 2025**

Code diplôme : 32025215

Lien RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38367/>

Certificateur : MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE.

Date de publication : 11/12/2023

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026



Lien avec une autre certification professionnelle ou habilitation : Aucune équivalence

FILIERE(S) : Maintenance

NIVEAU : Niveau V - VALIDATION : BTS - Brevet de Technicien Supérieur

CPF : Eligible

**Public visé :** Le contrat d'apprentissage s'adresse aux jeunes de 16 ans et de moins de 30 ans dans le cadre du contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour un contrat de professionnalisation, ni pour les personnes en situation de Handicap.

**Prérequis :** Ce Diplôme est accessible aux titulaires du BAC PRO Maintenance des véhicules, BAC STI2D ou autres diplômes de niveau 4 sur dossier, tests et entretien.

**Modalités et délais d'accès :** Le dossier de candidature est composé des diplômes, bulletins des deux dernières années, CV, lettre de motivation, entretien de motivation et positionnement.

L'inscription définitive est liée à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise d'accueil

Remarque : Si à la rentrée de septembre vous n'avez pas encore d'employeur, vous disposez d'un délai de 3 mois pour signer un contrat d'apprentissage (Article de loi L622-12 du Code du travail).

## Objectifs professionnels :

Effectuer un diagnostic complexe, réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes, organiser la maintenance, assurer la relation client, veiller au respect de la réglementation aussi bien technique qu'environnementale et à la qualité du service après-vente.

## Passerelles et perspectives post formation :

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du BTS "Maintenance des véhicules" exerce tout ou partie de ses activités dans un atelier de maintenance, ou une plateforme d'assistance. Il peut être :

- technicien diagnostic et maintenance ;
- réceptionnaire après-vente ;
- conseiller technique ;
- chef d'équipe atelier ;
- conseiller technique « hot line » pour un constructeur ou un équipementier ;
- gestionnaire d'atelier.

Poursuite d'étude : Licence professionnelle.

## Modalités pédagogiques de la formation

Apports théoriques, analyse des pratiques et des situations de mises en pratique.

Rythme de l'alternance : Alternance de périodes de 1 semaine en centre de formation et 1 semaine en milieu professionnel

## Modalités techniques de la formation

Salles de formation, salles informatique, plateforme Electude et atelier automobile de 600 m².

# BTS MV – Maintenance des véhicules option A voitures particulières.

## Programme

- Analyse Fonctionnelle et Structurale
- Relation Client
- Connaissance de l'Entreprise
- Technologie Mécanique
- Pratique Professionnelle Mécanique
- Connaissance de l'entreprise

Anglais  
Physique – Chimie  
Culture Générale et Expression Française  
Mathématiques

**Modalités d'encadrement :** Équipe de formateurs/intervenants expérimentés, responsable pédagogique, tuteur en entreprise.

**Modalités d'évaluation :** L'obtention du diplôme est conditionnée par une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 des notes obtenues pour chacun des Blocs de compétences affectés de leurs coefficients respectifs.

**Validation :** Brevet de technicien Supérieur maintenance des Véhicules option A délivré par le ministère de l'enseignement supérieur. En cas d'échec, les candidats qui souhaitent repasser ce BTS peuvent demander à bénéficier de la conservation de leurs notes égales ou supérieures à 10 sur 20 pendant cinq ans.

**Nombre de participants :** 4 à 15 candidats.

**Durée de la formation :** Parcours complet : 24 mois soit 1350 heures.

**Coût de la formation :** Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ».



**Apprenti :** Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

**Employeur du secteur privé :** Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences (OPCO) concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé, tarif de la formation = 8910 €

**Employeur du secteur public :** Pour le secteur public territorial, 50% du coût de la formation (8910€) est prise en charge par le CNFPT, le reste est payé par l'employeur (qui a le droit aux aides de l'Etat)  
Pour les autres secteurs publics, le coût de la formation est pris en charge par l'employeur.

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

| ÉPREUVES                                               |        |       | Candidats                                                                                                                                                                                                       |                                |                                                                                                          |                     |                                                                                                                                                                                                                                                             |
|--------------------------------------------------------|--------|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                        |        |       | Scolaires<br>(établissements publics ou privés sous contrat).<br>Apprentis<br>(CFA ou sections d'apprentissage habilitées).<br>Formation professionnelle continue<br>dans les établissements publics habilités. |                                | Formation professionnelle continue<br>(établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS). |                     | Scolaires<br>(établissements privés hors contrat).<br>Apprentis<br>(CFA ou sections d'apprentissage non habilitées).<br>Formation professionnelle continue (établissement privé)<br>Au titre de leur expérience professionnelle<br>Enseignement à distance. |
| Nature des épreuves                                    | Unités | Coef. | Forme                                                                                                                                                                                                           | Durée                          | Forme                                                                                                    | Forme               | Durée                                                                                                                                                                                                                                                       |
| E1 – Culture générale et expression                    | U1     | 3     | Ponctuelle écrite                                                                                                                                                                                               | 4 h                            | CCF 3 situations                                                                                         | Ponctuelle écrite   | 4 h                                                                                                                                                                                                                                                         |
| E2 – Langue vivante étrangère anglaise                 | U2     | 2     | CCF 2 situations                                                                                                                                                                                                |                                | CCF 2 situations                                                                                         | Ponctuelle orale    | Compréhension 30 min<br>Expression 15 min                                                                                                                                                                                                                   |
| E3 – Mathématiques et Physique – Chimie                |        |       |                                                                                                                                                                                                                 |                                |                                                                                                          |                     |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Sous-épreuve : Mathématiques                           | U31    | 2     | CCF 2 situations                                                                                                                                                                                                |                                | CCF 2 situations                                                                                         | Ponctuelle écrite   | 2 h                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Sous-épreuve : Physique - Chimie                       | U32    | 2     | CCF 2 situations                                                                                                                                                                                                |                                | CCF 2 situations                                                                                         | Ponctuelle écrite   | 2 h                                                                                                                                                                                                                                                         |
| E4 – Analyse des systèmes et contrôle des performances | U4     | 5     | Ponctuelle écrite                                                                                                                                                                                               | 6 h                            | Ponctuelle écrite                                                                                        | Ponctuelle écrite   | 6 h                                                                                                                                                                                                                                                         |
| E5 – Gestion d'une intervention                        |        |       |                                                                                                                                                                                                                 |                                |                                                                                                          |                     |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Sous-épreuve : Relation client                         | U51    | 2     | CCF                                                                                                                                                                                                             |                                | CCF 1 situation                                                                                          | Ponctuelle orale    | 10 min                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Sous-épreuve : Intervention sur véhicule               | U52    | 5     | CCF                                                                                                                                                                                                             |                                | CCF 1 situation                                                                                          | Ponctuelle pratique | 6 h                                                                                                                                                                                                                                                         |
| E6 – Épreuve professionnelle de synthèse               |        |       |                                                                                                                                                                                                                 |                                |                                                                                                          |                     |                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Sous-épreuve : Connaissance de l'entreprise            | U61    | 2     | Ponctuelle orale                                                                                                                                                                                                | 25 min                         | CCF 1 situation                                                                                          | Ponctuelle orale    | 25 min                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Sous-épreuve : Mesures et analyse                      | U62    | 5     | Ponctuelle orale                                                                                                                                                                                                | 25 min                         | CCF 1 situation                                                                                          | Ponctuelle orale    | 35 min                                                                                                                                                                                                                                                      |
| EF1 – Langue vivante facultative (1) (2)               | UF1    |       | Ponctuelle orale                                                                                                                                                                                                | 20 min de préparation + 20 min | Ponctuelle orale                                                                                         | Ponctuelle orale    | 20 min de préparation + 20 min                                                                                                                                                                                                                              |

(1) : La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de l'anglais.  
(2) : Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

# BTS MV – Maintenance des véhicules option A voitures particulières.

## Accessibilité handicap :



Les locaux de l'UFA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes handicapées, suivies par le référent handicap de la structure.

Référent handicap de l'UFA Saint Charles : Christophe FLORENT

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Référente handicap du CFA Jean Bosco : [handicap@cfajeambosco.fr](mailto:handicap@cfajeambosco.fr)

**Valeur ajoutée :** Equipe pédagogique est composée de formateurs issus du monde professionnel et de professionnels qui participent à la formation théorique et pratique dans un environnement avec des outils qu'ils côtoient au quotidien.

Participation à de nombreux challenges et projets.

Mise à disposition d'un accompagnement social (point écoute) et d'un référent handicap.



## Les taux pour 2024

|                                                                                                                    |       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Taux d'obtention des diplômes                                                                                      | 91%   |
| Taux de poursuites d'études                                                                                        | 0%    |
| Taux d'interruptions en cours de formation                                                                         | 0 %   |
| Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la Certification. | 100 % |

**Coordonnées développeuse d'apprentissage UFA- référente entreprise :** Mme Isabelle MOREAUX -

Tél : 07 89 01 72 87

Mail : [isabelle.devos@saint-charles-chauny.fr](mailto:isabelle.devos@saint-charles-chauny.fr)



**Coordonnées développeur d'apprentissage CFA :** M. Benoît BATTESTI –

Tél : 06 86 52 99 83

Mail : [battesti.benoit@cfajeambosco.fr](mailto:battesti.benoit@cfajeambosco.fr)